Revue de réflexion et d'engagement

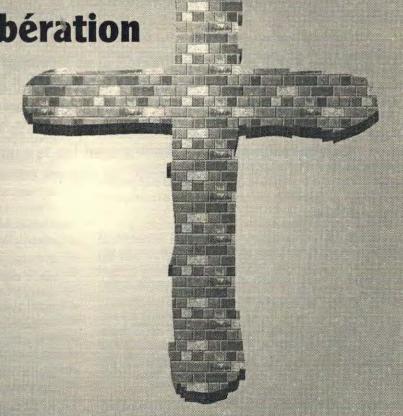
Vol. 22 no. 1 Août 2001

Les théologies de la libération



Sommet des Amériques avril 2001

Nicaragua
La situation
après les
élections



... le rôle premier des théologies de la libération réside dans la délégitimation du système oppressif, car il s'oppose à la vie.

C'est une fonction prophétique.



25 ans, ça s'fête

ondé en 1976, le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (CCDHAL) est une organisation indépendante qui participe aux luttes pour la justice et la liberté en Amérique latine. Le CCDHAL fête ainsi, cette année, son 25ème anniversaire de travail solidaire envers les peuples de l'Amérique latine. Quatre axes importants ont été développés au CCDHAL pour mieux informer la population du Québec sur les enjeux latino-américains: le Réseau d'actions urgentes, la mobilisation et la prise de parole, la revue *Caminando* et des activités à l'étranger.

1-Le Réseau d'actions urgentes a pour but de diffuser et de dénoncer les violations des droits humains en Amérique latine. Des organismes qui travaillent pour la promotion et la défense des droits humains au Sud envoient des dénonciations de violation de ces droits et le CCDHAL se charge de distribuer l'information aux membres du réseau. À leur tour, les membres écrivent aux autorités compétentes du pays concerné pour dénoncer ces cas de violation et exiger que justice soit faite. Les actions urgentes sont accompagnées d'une mise en situation qui permet d'en comprendre le contexte, ce qui en fait un excellent moyen d'information et de sensibilisation.

2-Le CCDHAL participe à des coalitions travaillant sur des pays ou des thématiques particulières. Concentrant son action sur la Colombie, le Guatemala et le Mexique, le CCDHAL cherche à arrimer les forces afin d'avoir le plus grand impact auprès du gouvernement canadien et des autorités latino-américaines. Le CCDHAL est également membre de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI). Il est aussi présent dans l'organisation de marches, de manifestations et de soirées publiques.

3-Le Caminando est une revue de réflexion et d'engagement qui porte un regard critique sur les grands enjeux en Amérique latine : droits humains, mouvements sociaux, politique, économie, religion et environnement. Avec des textes originaux de l'équipe de bénévoles et des traductions de textes choisis d'auteurs latino-américains, Caminando est la seule publication francophone en Amérique portant exclusivement sur l'actualité latino-américaine. La revue est publiée à raison de quatre numéros par année.

4-Dans nos activités à l'étranger, quatre expériences sont à retenir :

- 1. Commission civile internationale d'observation des droits humains au Chiapas: cette commission internationale de 150 personnes provenant de 15 pays a pour mandat d'effectuer des missions d'observation sur la situation des droits humains dans l'état mexicain du Chiapas. La préparation, la coordination et le suivi de la mission québécoise sont entièrement assurés par le CCDHAL.
- 2. Délégations aux rencontres du Secrétariat international chrétien de solidarité avec l'Amérique latine: depuis près de vingt ans, le CCDHAL recrute des gens pour participer à une délégation québécoise qui se rend à une rencontre internationale se déroulant dans un pays latino-américain et assure la formation des membres de cette délégation. Il s'agit d'un congrès comprenant des ateliers sur des thèmes relatifs aux droits humains et au développement en Amérique latine.
- 3. Missions d'observation électorale: de plus en plus, le CCDHAL est appelé, à la demande des organisations de base du Sud, à participer à différentes délégations d'observation électorale. Deux ont eu lieu l'année dernière au Mexique, pour les élections présidentielles et celles de l'état du Chiapas.
- 4. Campagne « Contre l'impunité, la Colombie réclame justice »: cette campagne de lutte contre l'impunité a commencé à Montréal en 1999, avec la tenue d'un Tribunal d'opinion sur le massacre à Barrancabermeja. Ce tribunal symbolique a débouché sur une vaste campagne contre l'impunité qui trouve écho en Europe et aux États-Unis où ont lieu différents tribunaux d'opinion qui se penchent sur des crimes de lèse humanité qui restent dans l'impunité totale en Colombie.

Donc, très bientôt, vous allez recevoir les informations sur nos activités pour célébrer ensemble l'anniversaire du Comité. Les événements auront lieu vers la fin octobre 2001. Pour plus de détails, suivez les informations sur notre site Web.

N.B.: Comme vous avez pu le constater, le *Caminando* coûte 10 \$ au lieu de 20 \$ par année. Ceux et celles qui ont déjà payé l'abonnement seront abonnés pour deux années.

La revue Alternatives Sud a publié, en 2000, un vaste dossier sur les théologies de la libération, présentes dans les grandes religions contemporaines. Caminando propose un extrait de l'éditorial introduisant le dossier.

Les théologies de la libération, sources de résistance et d'espérance des peuples

Par : Jean-Claude Ravet

orsqu'on parle de théologie de la libération, il faut d'abord savoir de quelle libération il s'agit. En ce début du millénaire, la référence est bien celle de la mondialisation d'un système économique caractérisé par un processus d'exclusion/destruction, qui affecte aussi bien les êtres humains que la nature et qui impose toute la réalité et sa logique, allant jusqu'à nier l'évidence, lorsque ses intérêts sont en jeu.

Dans le vaste mouvement de résistance au capitalisme historique, la théologie de la libération mérite un examen particulier. En effet, cette école de pensée, qui débouche aussi sur une dynamique sociale concrète, a élaboré une critique radicale et éminemment actuelle du système capitaliste et de sa modernité, véhiculée par l'Occident. Elle insiste notamment sur le fait que la critique du capitalisme reste incomplète si le coeur et l'esprit du système ne sont pas dévoilés. Pour elle, le capitalisme signifie la réification de l'ensemble du réel en termes économiques, c'est-àdire la transformation du cosmos et des rapports entre humains en choses, en objets d'échanges rentables. La nature devient une vaste marchandise, l'être humain est réduit à n'être qu'un homo oeconomicus. La culture elle-même est quantifiée et entre dans la logique du profit.

Ainsi donc, pour la théologie de la libération, si le capitalisme doit être combattu et dépassé, ce n'est pas seulement parce qu'il est une économie-monde, selon les termes d'Immanuel Wallerstein, génératrice de richesses pour une minorité et de misères et de violences pour le plus grand nombre. C'est également parce qu'il transforme toutes les dimensions de la vie collective, sociale et culturelle en des parcelles de l'unique horizon proposé à l'humanité : la généralisation des lois du marché à tous les aspects de la présence de l'homme dans l'univers, à toutes les sphères de la réalité. La théologie de la libération souligne que dans le combat contre le nihilisme de la modernité capitaliste et sa conception profondément matérialiste du monde, il faut réhabiliter les sphères idéelles et métaphysiques de l'homme, penser et vivre la tension créatrice entre conscience spirituelle et agir politique, entre identité religieuse et engagement social.

Avant d'aborder la spécificité de la théologie de la libération et son apport à un projet post-capitaliste, il est important de comprendre que son objectif n'est pas simplement d'accumuler tactiquement des forces dans un processus de lutte sociale. Il existe un fondement théorique plus profond lié au rôle de la culture dans l'élaboration des rapports sociaux. Un changement de société exige en effet un projet, des motivations, une éthique, bref une place importante pour les idées, les valeurs, l'analyse. Négliger cet aspect mène à l'ignorance d'une partie essentielle de la réalité et conduit à des erreurs irréparables, sans parler de dérives dans l'exercice du pouvoir. La théologie de la libération fait partie de cette dimension culturelle, avec comme spécificité la référence à une foi religieuse qui, tout en affirmant la présence du transcendant, replace ce dernier dans le concret de la vie personnelle et sociale de tout être humain.

Face à la pensée unique et au slogan selon lesquels il n'y a pas d'alternative, ce qui signifie une culture de la mort, la théologie

de la libération nous aide à découvrir des espaces où la vie et l'espérance sont possibles.

La démarche théologique

La caractéristique fondamentale de toute théologie de la libération est sont point de départ. Très explicitement, les auteurs affirment que c'est la pratique des êtres humains comme acteurs historiques qui fut à la base de leur démarche théologique. Gustavo Gutierrez s'appuya sur la pratique des chrétiens des milieux po-

pulaires engagés dans un double processus, à la fois de protection contre un ordre social excluant et de recherche de justice. Hugo Assmann prit comme point de départ l'action des classes subalternes et Leonardo Boff, la pratique de Jésus-Christ. Leur démarche était cependant théologique car c'est à partir de cette position qu'ils formulèrent leur réflexion sur le Dieu révélé par Jésus.

Les pratiques, celles des chrétiens, celles de Jésus dans sa société, celles des classes subalternes, se situent dans une réalité de lutte sociale, d'oppression économique, de conflits de classes, reconnus comme tels, à la fois dans leur réalité historique et dans leurs dimensions nationales contemporaines. Le contexte social est celui qui produit les pauvres et les

opprimés, auxquels Jésus s'est identifié pour exprimer les valeurs du Royaume, définir la conversion, vivre une spiritualité du quotidien, annoncer l'Esprit. C'est aussi celui qui lui valut la calomnie, le rejet par les nantis, la haine des puissants et finalement l'exécution. Dans ce même contexte, il formula les conditions du bonheur et construisit l'espérance. C'est au départ de cette réalité que la Résurrection prend son sens pour les générations successives et que le Royaume, à accueillir en même temps qu'à construire, acquiert sa pleine dimension.

Réflexion sociale et théologique

Une réflexion sur la doctrine sociale traditionnelle de l'Église catholique, comme d'ailleurs de l'ensemble des religions, amène à constater que l'éthique remplace souvent l'analyse : la condamnation des abus forme le centre du propos alors qu'il faut s'en prendre à la logique du système. Or dans le cas du capitalisme, cette logique implique la conversion de toute réalité en marchandise; l'introduction de ce critère pour le fonctionnement de l'ensemble de la société y compris l'éducation, la culture et la santé; la non prise en compte de la qualité de la vie, du respect de la nature, des rapports non marchands; l'extraction maximale des surplus sur le travail qui, entre autres, commande au nom de la productivité, la localisation de la production et des services dans les zones où les salaires sont inférieurs; la destruction de la nature tant que cela n'a pas d'incidence sur les profits. Ce ne sont pas seulement des abus, ce sont des conséquences inéluctables d'un système de marché total, que la vague néolibérale d'aujourd'hui pousse à son paroxysme.

Il ne s'agit donc pas pour une éthique sociale, de moraliser le système économique et ses prolongements politiques, mais d'en changer les paramètres, pour que tous les êtres humains puissent se relier physiquement, culturellement et spirituellement. Une éthique à références religieuses, qui ne va pas jusque-là, ne répond pas à la dimension prophétique de la foi.

Bref, il s'agit de délégitimer le capitalisme, non parce qu'il donne lieu à des abus, mais parce que sa logique est contraire au bien-être de l'humanité et qu'elle ne permet pas au système éco-

Du point de vue social, le

rôle premier des théologies

dans la délégitimation du

s'oppose à la vie. C'est une

système oppressif, car il

fonction prophétique.

de la libération réside

nomique de remplir sa fonction qui est d'assurer à l'ensemble des êtres humains les moyens matériels et culturels de leur

existence.

Du point de vue social, le rôle premier des théologies de la libération réside dans la délégitimation du système oppressif, car il s'oppose à la vie. C'est une fonction prophétique. Pour ce faire, elles doivent disposer d'une analyse la plus adéquate possible, pour ne pas confondre causes et effets, pour dépasser l'immédiat et comprendre les logiques sous-jacentes.

Inévitablement, tout rôle prophétique se heurte à l'opposition de ceux qui sont acteurs directs ou indirects du système re-

mis en question. On se rappelle le mot de Dom Helder Camara, l'évêque brésilien : «Quand je donne à manger aux pauvres, on dit que je suis un saint; quand je dénonce les causes de la pauvreté, on dit que je suis un communiste.» De fait, les théologiens de la libération ont été en bute à des réactions à la fois politiques et religieuses.

Où en est la théologie de la libération?

On parle aujourd'hui d'une crise de la théologie de la libération. Qu'en est-il au juste? Outre la répression ecclésiastique, le contexte économique, social et politique s'est considérablement transformé. L'ouverture de l'économie mondiale au néolibéralisme, la transformation du rôle des organismes financiers internationaux devenus des instruments directs de cette philosophie économique et la chute du socialisme est-européen et donc du contrepoids à l'expansion mondiale du capitalisme, ont fait de ce dernier le seul maître du jeu.

Une culture nouvelle s'est développée, l'idée qu'il n'y a pas d'alternative au marché capitaliste, que ce dernier est l'outil le plus efficace pour la production des richesses. L'immense développement technologique permettant de produire des biens de consommation répondant aux désirs plus qu'aux besoins, a encouragé surtout chez les jeunes des milieux urbains, une fascination de l'avoir, un esprit de compétitivité implacable et partant un égoïsme fondamental. Des courants de pensée sociale postmodernes tendent à théoriser ces situations en leur accordant un statut de fatalité. Des mouvements religieux nouveaux se développent, centrés sur les besoins individuels de recherche de sens et de nouvelles solidarités interpersonnelles. Une théologie de la prospérité, comme l'appelle Claudio Oliveira Ribeiro s'étend, mettant le divin au service d'une chance devenue de plus en plus aléatoire ou proposant un échange entre un Dieu qui récompense matériellement et les êtres humains qui le servent rituellement.

Dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner de constater une crise au sein de la théologie de la libération. Rappelons qu'elle se construit au départ des laissés pour compte, de ceux qui sont écrasés par le système économique et social et qu'aujourd'hui cette situation a pris des formes nouvelles. C'est l'ensemble de la pensée sociale qui est désemparée : les uns se réfugient dans le postmodernisme, les autres acceptent l'inévitabilité des lois du marché. D'autres enfin remettent sur le métier l'analyse économique et sociale afin de préciser les mécanismes qui orientent le fonctionnement des sociétés et de définir des alternatives.

Mais on doit s'interroger sur le contenu de la crise. Ce n'est pas la radicalité de l'option pour les pauvres et les opprimés qui est en question, mais bien le type d'analyse servant de médiation à l'éthique et à la pensée théologique. Les modalités de l'oppression se diversifient, le rapport social du capitalisme revêt des formes indirectes nouvelles, d'autres groupes sociaux que le prolétariat sont affectés, les mentalités se transforment, beaucoup de mouvements populaires perdent pied dans les nouveaux rapports de force, l'hégémonie culturelle se renforce. Les paramètres du passé deviennent alors insuffisants pour rendre compte des réalités nouvelles et il faut les réactualiser. Le danger de cette quête nouvelle est de se laisser prendre par les apparences, en perdant de vue la vraie nature des rapports sociaux capitalistes, qui eux répondent toujours à leur logique.

Certains théologiens, frappés par les performances du marché tendent à se rapprocher de la Troisième voie, prétendant humaniser le capitalisme. D'autres, impressionnés par les nouvelles dimensions de la conscience sociale, celle des femmes, des peuples autochtones, des groupes raciaux, des rapports avec la nature, se laissent séduire par la particularité de l'objet, tendant à l'isoler du contexte global. D'autres encore, tout en reconnaissant les nouveaux défis, restent fidèles à une perspective post-capitaliste qui exige un angle de vision englobant, en même temps qu'une recherche des logi-

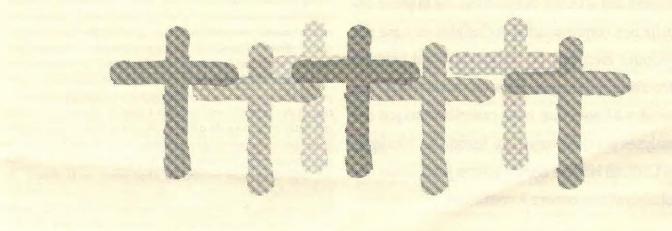
ques qui va au-delà de l'immédiateté perceptible. Tout cela montre l'importance d'une analyse qui rende compte de l'intégralité des phénomènes sociaux et mette aussi en évidence la nécessité morale d'une rigueur dans la connaissance et dans l'application des sciences sociales en matière éthique et comme base d'interrogations théologiques.

Une telle situation ne serait-elle pas la preuve de l'échec de toute théologie contextuelle? Peut-on impunément, diront certains, lier le sort de Dieu aux aléas de l'histoire, aux bégaiement des sciences de l'homme? Mais n'est-ce pas plutôt reconnaître la condition humaine qui est un long et difficile parcours dans la quête du savoir et du bien faire? N'est-ce pas en définitive découvrir une sorte de complicité entre Dieu et les êtres humains dans la construction au sein des sociétés, de la justice et de la paix, annonce d'un au-delà du mal et de la mort?

La théologie de la libération possède donc une forte valeur symbolique. Elle n'a d'effets sociaux profonds qu'à condition de rester fidèle à sa démarche spécifiquement théologique, c'est-à-dire le discours sur Dieu et sur le sens global de l'existence. C'est seulement alors qu'elle est capable de mobiliser des forces spirituelles. Toute récupération ou instrumentalisation par la politique, n'a fait qu'aboutir à sa destruction.

Aujourd'hui, de nouvelles dimensions émergent au sein des théologies de la libération, correspondant à des niveaux de conscience et à des mouvements sociaux spécifiques : les femmes, les peuples indigènes, l'écologie, toutes préoccupations liées aux formes nouvelles d'insertion directe ou indirecte de toutes les sociétés dans le rapport social du capitalisme.

La théologie de la libération s'est surtout développée dans les sociétés du Sud, mais une réflexion de ce genre existe aussi au Nord. En périphérie, elle constitue un point d'appui pour l'émancipation des pauvres, dépassant la religion populaire et intégrant à cette dernière une dimension analytique. Son contenu, ses perspectives, son inspiration vont bien au-delà d'une éthique sociale, même si celle-ci occupe une place de choix. Elle permet surtout de reconstruire l'espérance, au départ de la découverte d'une utopie porteuse d'altérité.



Le point sur les communautés ecclésiales de base en Amérique latine

Au-delà des mythes et des idées reçues

Par: Marie-Christine Doran

e poser la question de la place occu pée aujourd'hui par la théologie de la libération en Amérique latine (voir texte d'introduction de J-C. Ravet) implique presque absolument de se pencher sur la situation actuelle des communautés ecclésiales de base, communément appelées «cebs». Engagés à cause de leur foi et croyant sur la base de leur engagement, les chrétiens des cebs portent depuis trois décennies des luttes cruciales pour l'Amérique latine, accomplissent des révolutions, renversent des dictatures, risquent tout pour la cause de l'écologie et des droits humains au sens large. Nous proposons aujourd'hui d'initier la réflexion sur la place actuelle des communautés ecclésiales de base par quelques éléments de conjoncture qui peuvent être utiles à l'analyse. Dans un autre article qui paraîtra à l'automne, nous complèterons par des analyses précises issues du terrain au Mexique, au Chili, en Haïti et dans d'autres pays, selon des collaborations encore à confirmer.

Les communautés de base, des rejetons turbulents pour l'Église latino-américaine...

Est-il besoin de rappeler que les communautés ecclésiales de base sont nées dans les années 1960, dans la foulée de Vatican II. Encouragées et promues activement à leurs débuts par l'épiscopat latino-américain, les communautés ont vite pris une couleur véritablement populaire - de la base- et à peine quelques années après leur fondation ont dépassé de loin les attentes des plus progressistes et...le seuil de tolérance des plus conservateurs au sein de la hiérarchie. Bien qu'implantées à diverses époques selon les pays, début des années 1960 au Brésil, fin des années 1970 en Haïti, à chaque fois les cebs deviennent l'objet de débats enflammés au sein de l'Église, leurs défenseurs, très vite minoritaires y voyant enfin le vrai regard des pauvres sur l'Évangile, leurs détracteurs les accusant plutôt de briser la communion dans l'Église et de promouvoir une lecture presque hérétique de l'évangile (inspirée de la théologie de la libération) et inacceptable. Notons que l'accusation de briser la communion est utilisée depuis les tout débuts de l'existence des communautés et demeure la plus utilisée encore aujourd'hui. C'est notamment cela que le Vatican reprochait à Mgr Lona Reyes1, évêque du diocèse de Tehuantepec dans l'état de Oaxaca au Mexique lorsqu'on voulut lui faire prendre une retraite anticipée en 1998. Le diocèse de Tehuantepec est un des seuls au Mexique qui appuie ouvertement les cebs, souvent issues des diverses communautés autochtones de la région, et protège la formidable infrastructure d'organisation communautaire autogérée mise en place par les cebs et qui comprend des coopératives de production agricole, des centres de recyclage et de compostage, une clinique de médecine traditionnelle, d'acuponcture et de fabrication de remèdes à base de plantes, un réseau très actif de groupe de défense des droits humains et de défense des écosystèmes menacés dans cette région. Il apparaît particulièrement important de mettre en lumière le travail des cebs dans cette région, où nous avons eu la chance de réaliser plusieurs entrevues et de participer aux activités des communautés en 1998 et où les stagiaires du CCDHAL sont actuellement confrontés à la problématique vécues par des

communautés autochtones écologistes. Nous y reviendrons donc dans un prochain article, de même que sur la situation du Chili où un travail de terrain a également été réalisé.

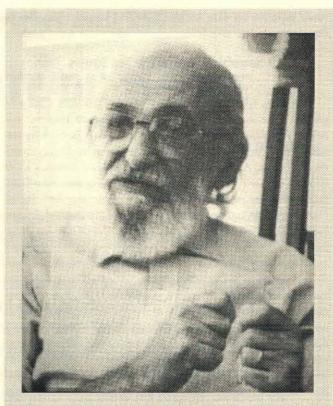
Naissance et persistance d'un outil de changement : l'analyse sociale

Malgré les immenses obstacles dressés contre elles, au sein de l'Église mais aussi des divers gouvernements autoritaires puis de ceux dits de «transition démocratique» durant la dernière décennie, les communautés ecclésiales de base ont continué d'attirer des membres et de susciter prises de conscience et engagement social. En fait, historiquement, les pires situations de répression n'ont pas pu les arrêter. Qu'on pense par exemple au Brésil, où les cebs servirent d'inspiration à celui qu'on a appelé le «grand-père» de l'éducation populaire, Paulo Freire, qui, s'inspirant des principes de base de la Jeunesse ouvrière et étudiante chrétienne (JOC et JEC), développa en 1961 une méthode d'alphabétisation participative qui allait en quelques mois donner des résultats extraordinaires en termes de taux d'alphabétisation au Brésil². Cette méthode mettait de l'avant une alphabétisation basée sur une observation participative des gens en tant que «sujets» de leur contexte, puis d'une prise de conscience de leur oppression et des moyens nécessaires pour en arriver à une reprise de leurs droits de citoyens à part entière.

Bien que l'immense mouvement de participation amorcée par les campagnes d'alphabétisation allait être sauvagement réprimé avec le coup d'État brésilien de 1964, l'expérience de la conscientisation allait être transportée au Chili avec l'exil de Freire et éventuellement enrichir le vécu et la réflexion des cebs de divers pays latino-américains qui pratiquaient déjà la lecture de l'évangile à partir du vécu des pauvres, accouchant d'un outil caractéristique : l'analyse sociale. Cette méthode permettant de partir de la mise en commun des éléments d'analyse par les membres de la communauté pour en arriver à identifier problèmes et solutions demeure actuellement un pilier de l'engagement sociopolitique en Amérique latine en raison de sa dimension profondément collective. Car c'est là toute la richesse de l'analyse sociale : elle ne peut se faire que collectivement. Ce faisant, elle constitue un formidable «chien de garde» qui va à l'encontre des schèmes individualisants de la charité opérant actuellement un retour en force dans l'Église latino-américaine et dont la prédominance d'organisations comme Cáritas au sein même de la structure ecclésiale dans certains pays comme le Mexique est un exemple frappant sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Un affaiblissement des communautés ecclésiales de base : mythe ou réalité

Aujourd'hui, nombreux sont les observateurs qui croient à un affaiblissement des cebs suite à des reflux au sein de certains types de mouvements sociaux mais suite surtout aux prises de positions conservatrices exprimées par les grandes déclarations de la Conférence épiscopale de l'Amérique latine (CELAM) avait été l'expression d'une volonté proprement latino-américaine jusqu'en 1979, où l'on assista à une reprise de contrôle du Vatican



« Personne ne libère personne : personne ne se libère seul; les hommes se libèrent ensemble »

(Paulo Freire, «Pédagogie des opprimés»)

sur les déclarations officielles et à une mise en garde contre les «débordements» des communautés de base et les «dangers» d'une option préférentielle pour les pauvres. Il ne faudrait cependant pas accorder aux déclarations de la CELAM plus d'importance et de représentativité qu'elles n'en ont réellement. En effet, ces dernières représentent uniquement les positions officielles de l'épiscopat latino-américain, positions qui, de plus, sont soumises à plusieurs relectures avant d'être mises en circulation. Il importe donc de comprendre que le vécu réel des cebs, ainsi que celui des prêtres et religieuses engagés n'est pas reflété dans ces documents qui tentent d'exprimer la «ligne à suivre». Et si durant les années 1960 certaines déclarations de l'épiscopat latino-américain semblaient converger avec l'expansion des mouvements populaires, il faut bien comprendre que les tendances «progressistes» au sein de l'église ont été ou bien muselées ou bien réprimées et que de minimiser l'action politique des communautés de base ou de la rendre illégitime constitue un enjeu important dans l'Église latinoaméricaine actuelle. Par conséquent, il n'est pas surprenant de ne pas trouver trace, dans la dernière Déclaration la CELAM (Santo Domingo: 1992), de l'expression de l'engagement massif des chrétiens des communautés ecclésiales de base au sein de la mouvance zapatiste ou dans les mobilisations insurrectionnelles en Équateur ...

Savoir reconnaître les loups dans la bergerie...

De plus, après avoir vu mourir nombre des leurs durant les grandes luttes contre les dictatures et les combats insurrectionnels en Amérique centrale, les cebs font toujours face à la répression directe, bien que de manière variable selon les divers contextes nationaux. Abondent encore les exemples d'hommes et de femmes qui sont tués ou croupissent en prison comme prisonniers politiques en raison de leur engagement issu des cebs en Haïti, au Brésil, au Mexique, au Pérou, en Équateur, en Colombie, etc. Toutefois, les communautés ecclésiales de base font aussi face à une machine idéologique d'une force sans précédent parce qu'y participent non seulement les gouvernements et divers partis de droite et de gauche technocratique ou «troisième voie» ainsi que les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale), mais aussi, parfois sans en être pleinement conscientes, de nombreuses ONG. Ainsi, à des degrés divers, on s'entend pour dire que les droits universels sont désormais trop coûteux et doivent être remplacés par une sélection restreinte d'individus - «les bénéficiaires les plus pauvres» - auxquels on administre seulement une «aide» pour un besoin de «base» : les mobilisations citoyennes sont malvenues parce qu'elles sont vues comme pouvant ébranler la «stabilité» économique et toute action collective est désormais considérée comme illégitime et contre-productive.

Dans ce contexte, les courants dominants de la hiérarchie catholique latino-américaine qui ont toujours combattu l'engagement politique des chrétiens trouvent aujourd'hui un fort écho dans ce modèle dominant de gestion sociale en Amérique latine qui, à son tour, s'accommode très bien du remplacement de la justice par la charité prise dans un sens restreint et d'un modèle de démocratie purement procédurale ou «vide de projet de société». Après l'indignation de la théologie de la libération devant le «cri des pauvres», on tente maintenant de neutraliser l'immense souffrance des peuples latino-américains par l'éléphant blanc de la lutte contre la pauvreté dont le politologue français Bruno Lautier dit très justement :

«(...) la gestion de la pauvreté est constitutive de l'État latinoaméricain moderne. L'intervention sur la pauvreté, et sur les pauvres, détermine largement la forme, les modes de légitimation et la reproduction de l'État, ce qui implique bien sûr que «l'éradication» de la pauvreté ne peut pas faire sens autrement que comme slogan.»³

Pourtant, nombre d'analystes –y compris au sein de l'Église latino-américaine– ne voient pas la profonde perversion de ce modèle de «gestion de la pauvreté» qui tente de se créer une légitimité en reprenant et résinifiant des thèmes porteurs de sens pour les peuples latino-américains, des thèmes tels que «participation», «démocratie», «transparence», et bien sûr, «lutte contre la pauvreté». Fort heureusement, de grandes portions des populations latino-américaines font preuve de méfiance à l'endroit de ce modèle de démocratie restreinte doublé d'un système écono-

mique créateur de pauvreté : les cas du Chili et du El Salvador sont à cet égard très illustrateurs4. De plus, on assiste actuellement à la radicalisation de divers contextes dans lesquels les cebs ont une incidence importante : l'Équateur, la Bolivie et le Mexique en sont des exemples fondamentaux sur lesquels nous nous arrêterons dans un prochain article. Car nous croyons qu'un coup d'œil général ne suffit pas actuellement à rendre compte non seulement des difficultés de certaines cebs, comme c'est le cas en Haïti et au Chili, mais aussi et surtout des immenses accomplissements de d'autres qui sont méconnus parce qu'on n'en trouve pas trace dans les discours plus officiels de l'église, y compris au sein de certaines «coordinations nationales des cebs» qui, comme c'est le cas au Mexique, tentent de préserver le fragile espace de tolérance qui leur est accordé, et se faisant, essaient parfois de trop effacer les différences et de s'adapter aux grandes priorités pastorales décidées par la hiérarchie, mais sans toutefois rallier les communautés de base sur le terrain. Un exemple illustrateur à cet égard : l'épiscopat mexicain faisait en 1998 la promotion d'une «plus grande efficacité» dans l'option pour les «plus pauvres», ce qui aurait pu sembler aller dans le même sens que la grande «option pour les pauvres» mise de l'avant à Puebla et reprise par les cebs. Or, dans les documents distribués dans les paroisses lors du carême, on tentait de «diluer» le sens de «pauvreté» en disant que tous les humains sont pauvres...d'une certaine manière, effaçant ainsi l'accent mise par les cebs sur la profonde situation d'injustice économique vécue par les deux tiers de la population. De plus, les documents de l'épiscopat en profitaient pour critiquer implicitement l'analyse sociale (et donc toute l'approche de conscientisation des cebs) en alléguant que le temps n'était pas à la réflexion «inutile», mais que chaque chrétien devait poser des gestes individuels d'aide envers ceux qui souffraient «le plus», tout cela allant bien sûr à l'encontre de l'idée d'une libération collective de tous les opprimés et d'une transformation à partir de la lecture collective de l'Évangile et de l'expérience de «vivir como hermanos» telle que véhiculée par les cebs.

Pourtant, la pratique actuelle des cebs leur permet une très grande lucidité par rapport à cette «cooptation» de l'option pour les pauvres et nous aurons l'occasion de présenter dans la suite de cet article des témoignages remplis d'humour qui émanent de la «base» et démontrent la persistance de l'analyse sociale et l'intelligence politique de «los de abajo»...

¹ Voir Revue Proceso (Mexique), no 356

² Voir André Corten, Les peuples de Dieu et de la forêt. À propos de la «nouvelle gauche» brésilienne, l'Harmattan, Paris, 1990.

³ Bruno Lautier, «Les malheureux sont les puissants de la terre...Représentations et régulations étatiques de la pauvreté en Amérique latine», Revue Tiers Monde, t.XXXVI, no. 142, avril-juin 1995, p. 385.

⁴ Voir article précédent sur la participation.

Sommet des Amériques avril 2001

POUR LA SUITE DU MONDE

Par: Christian Brouillard

es suites du Sommet des Amériques qui s'est déroulé à Québec, du 20 au 22 avril dernier, ainsi que des manifestations qui l'ont entouré, restent encore imprécises et «vaporeuses». Nous ne parlons pas ici des vapeurs de gaz lacrymogènes dont on a généreusement gratifié les manifestants et manifestantes mais de l'avenir de ce qui était, officiellement, au cœur des discussions du Sommet, à savoir la création d'une Zone de libre-échange des Amériques ainsi que du mouvement de contestation de la mondialisation capitaliste. Ce mouvement qui a pris son envol avec la lutte contre l'Accord multilatéral des investissements (AMI) en 1998 ainsi que dans les rues de Seattle en 1999, loin de s'essouffler, s'est déployé avec force à Québec.

Sous les pavés, la rage!

Nous ne reviendrons pas ici sur les effets catastrophiques, en termes sociaux et environnementaux, qui découlent du processus de mondialisation et de libéralisation forcenée de la planète1. Nous supposons que tout cela est maintenant bien connu. Il est clair, dans tous les cas, que les manifestants et manifestantes (une bonne majorité de jeunes) qui ont convergé vers Québec, avaient une haute conscience de ce qui était en jeu. Comme l'écrivait Antoine Baby dans une lettre au Devoir: «Ces jeunes sont mieux informés que nous l'étions de ce contre quoi ils se battent»². Cela explique, en bonne partie, l'extraordinaire détermination dont ils ont fait preuve face aux mépris et à la violence exercés par l'État. Jean Chrétien, Premier Ministre du Canada, «le plus meilleur pays du monde», pouvait bien ironiser sur la portée des manifestations, le déroulement du Sommet a quand même été fortement perturbé par les combats qui agitaient la ville de Québec. Quant à Mr Fox, président du Mexique, en traitant les manifestants et manifestantes «d'enfants gâtés» et en proclamant que les peuples et les pauvres d'Amérique latine désiraient ardemment le libre-échange pour la prospérité (sic!) qu'il amènerait, il oubliait sans doute qu'il représentait un État qui avait tiré, en 1968, à Mexico, sur une foule «d'enfants gâtés» et de pauvres... Il est vrai, d'ailleurs, que comparé aux violences étatiques perpétrées au Chiapas, en Colombie ou au Guatemala, ce qui s'est passé à Québec peut sembler de «la petite bière». Pourtant, ce n'est pas faute de zèle!

En érigeant, autour du périmètre où devait avoir lieu le Sommet, un mur de la honte, les États canadien et québécois exerçaient déjà une première violence en bafouant le droit de manifester. Il n'est pas étonnant que les manifestations du 20 avril (organisées par la Convergence des luttes anti-capitalistes (CLAC), le Comité d'accueil du Sommet des Amériques (CASA) et le Groupe opposée à la mondialisation des marchés (GOMM), se soient dirigées vers ce symbole de l'arrogance des pouvoirs. Que ce soit en l'affrontant physiquement ou d'une manière humoristique (jets de rouleaux de papier de toilette, catapulte pour propulser des oursons en peluche, etc.), les manifestants et manifestantes entendaient rappeler à ceux qui dirigent les Amériques, isolés dans leurs tours d'ivoire, que la société existe et qu'elle entend bien parler et reprendre l'espace, tout l'espace. À Québec, le 20 et le 21 avril, la critique du capitalisme comme système inhumain et destructeur, devenait une force pratique qui se déployait au grand jour. Il est évident que cette critique pratique du capitalisme, loin de toute rhétorique creuse (mais qui s'est exprimée dans des slogans d'une rare beauté et force comme on en avait pas vu depuis longtemps), ne pouvait que s'attirer, de la part du pouvoir, une réponse brutale.

La répression opérée par les corps policiers (SQ et GRC) a atteint, c'est le cas de le dire, un sommet. On calcule que les forces de l'ordre (sic!) ont tiré, durant les trois jours de manifestations, 5 148 grenades lacrymogènes (dont des gaz CS, utilisés par l'armée américaine durant la guerre du Vietnam) et 903 balles de

plastiques et de caoutchouc. Rappelons que ce type de balles est utilisé, entre autre, en Irlande du Nord et dans les Territoires occupés palestiniens et qu'elles peuvent provoquer, quand elles sont projetées en tir tendu ou rapproché, de graves blessures et même la mort. À cet arsenal, il faut ajouter les nombreuses arrestations (463) faites dans des conditions brutales, ainsi que de véritables enlèvements opérés par des policiers en civils dans des voitures banalisées (dans le même style que celles réalisées par les

dictatures latino-américaines pendant les années 1970-1980) et dont Jaggi Singh, militant de la CLAC, a été victime. Enfin, les conditions de détention dans la prison d'Orsainville n'avaient comme but que de briser et d'humilier les manifestants et manifestantes arrêtés : injures verbales et physiques, fouilles à nu, entassement des prisonniers dans les cellules, etc. Traitement dont on se demande s'il est compatible avec un État qui se prétend démocratique...

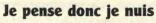
Certains n'ont pas manqué d'invoquer la violence que certaines personnes (les anarchistes pour ne pas les nommer) auraient pu faire pour expliquer la brutalité policière. À ceux-là, posons quelques questions : qu'estce qui est «violent»? Un gouvernement qui s'entoure d'une palissade pour procéder à des négociations dans le secret, au mépris de la transparence, ou des manifestants-manifestantes qui abattent ce mur? Un gouvernement qui, par ses politiques néolibérales, exerce une violence économique et sociale quotidienne (pauvreté, misère et exclusion) ou des gens qui entendent manifester leur désaccord à ces politiques et dont les seules armes étaient quelques cocktails Molotov, des pierres et des masque à gaz? Poser ces questions, c'est déjà y répondre surtout si on songe à la disproportion des moyens dont disposaient les acteurs en jeu.

Malgré ou à cause de l'ampleur de la répression, un incroyable climat de solidarité s'est établi dans l'espace entourant le périmètre du Sommet. Les mots sont trop courts pour décrire l'incroyable sentiment qui s'emparait de ceux et celles qui, même pour quelques heures, s'aventuraient près des barricades. Il semblait qu'il était possible de résister à la machine folle du capital qui dirige la planète vers sa destruction. Balayée par ? deux décennies de résignation, de combats d'arrière-garde toujours perdus et de partenariat foireux, la possibilité d'une alternative au capitalisme s'esquissait dans les rues comme une possibilité concrète. Tout cela, sans tomber dans la langue de bois ou le cérémonial stalinien, au contraire, les manifestantos explosaient d'un caractère ludique et créatif. Les manifestants et manifestantes s'en-

traidaient entre eux, les résidents des quartiers de Québec, même s'ils étaient eux aussi fortement touchés par les retombées des gaz lacrymogènes, offraient leur aide avec de l'eau, du vinaigre contre les gaz ou tout simplement un havre pour se reposer un peu. Les murs de la ville étaient couverts d'affiches et de graffitis rappelant pourquoi nous manifestions. Cette multiplicité dans l'expression nous rappelait la diversité des revendications et des groupes qui étaient présents : féministes, écologistes, groupes religieux,

communistes, anarchistes, groupes populaires, étudiants et étudiantes, inorganisés, groupes de solidarité internationale, etc. Pour la première fois depuis longtemps, des secteurs différents de luttes surmontaient, ne serait-ce que partiellement, leurs différences pour tenter de converger vers un objectif commun. Le capitalisme qui semblait, depuis la chute du mur de Berlin en 1989, tout puissant et éternel, commence à être remis en cause. La solidité de ce mouvement anti-ca-

tout puissant et éternel, commence à être remis en cause. La solidité de ce mouvement anti-capitaliste naissant est encore fragile, les espaces politiques qui se sont ouverts sont incertains. Il n'en reste pas moins qu'une brèche a été faite et cela ne sera pas oublié de sitôt. Il reste aussi à voir ce que sera l'attitude des «représentants» de ce qu'on appelle la société civile, c'est-à-dire le mouvement syndical et les organisations communautaires.



La grande démonstration du 21 avril, organisée par les groupes syndicaux et communautaires, à la suite du Sommet des peuples (en parallèle au Sommet officiel et mis en oeuvre par Common Frontiers et le Réseau québécois pour l'intégration continentale) et qui a rassemblé de 50 000 à 60 000 personnes, soulignait, par d'autres moyens, l'opposition de la population aux politiques de libéralisation sauvage. Opposition qui a été entérinée par les conclusions du Sommet des peuples, le 19 avril, refusant la ZLEA dans son ensemble. Il faut noter que ce rejet a été obtenu sous la pression des délégués d'Amérique latine, ceux du Québec amenant plutôt l'idée d'insérer des clauses sociales au sein de la ZLEA. Il est quelque peu étonnant alors de voir les organisations syndicales québécoises se précipiter par la suite pour rencontrer le Premier Ministre québécois Landry pour lui demander d'être partie prenante à chaque étape des négociations entourant la ZLEA. La grande idée est d'étendre le «modèle québécois» de gouvernance (concept pour le moins fourre-tout3), à savoir le partenariat Étatpatronat-syndicats, dans la sphère de la libéralisation, quitte à

faire un pied-de-nez aux autres constituantes du Sommet des peuples. Ainsi, autant le mur de la honte symbolisait l'arrogance de l'État, autant le trajet de la marche du 21 avril qui s'écartait le plus possible du périmètre de sécurité, prenait le caractère d'un symbole : le refus des représentants de la société civile de confronter les pouvoirs en place. Déjà, le 20 avril, sur les ondes de RDI, Françoise David, à l'époque dirigeante de la Fédération des Femmes du Québec, déclarait, au sujet des manifestations violemment réprimées autour de la barrière : «Indignation oui, mille fois oui; violence non. Il y a un petit groupe (je souligne C.B) bien équipé, bien organisé, probablement depuis longtemps, qui a décidé d'agir de façon violente»4. Cette distanciation avec ceux et celles qui affrontaient le déchaînement de la violence étatique, cette équivalence posée entre l'auto-défense et la répression, montre assez bien le terrain sur lequel les groupes de la société civile (concept qui est, pour reprendre les termes de Jacques B. Gélinas⁵, «nébuleux», c'est-à-dire tout et rien) entendent jouer : le lobbying. Pour être crédible à ce jeu, c'est-à-dire être reconnu par l'État, il faut apparaître respectable et donc, respecter les règles établies par cette société, quand bien même ces dites règles empêchent de véritablement changer les choses. Tout au plus peut-on espérer réformer ici et là quelques aspects des politiques avancées par les États, ce que démontrait avec éloquence le journal syndical Nouvelles CSN du 16 mars 2001 : «Pour que le libre-échange ne profite pas qu'aux multinationales». En d'autres termes, puisque le libre-échange (comme le capitalisme) est inévitable, autant lui donner une face humaine... Cette politique a encore des beaux jours devant elle si on considère les louanges adressées à la FTQ par Jean Chrétien pour son bon travail (travail qui consistait, essentiellement, à dissuader les manifestants et manifestantes de se rendre aux barricades) dans le service d'ordre de la Marche des peuples. Ceci dit, le fait que de plus en plus de gens pensent et nuisent, par le fait même, à tous les pouvoirs en place, aura de sérieuses conséquences. Le samedi 20 avril, des groupes de syndiqués (métallos, Travailleurs unis de l'automobile, etc), malgré les mots d'ordre, sont montés aux barricades. Cours vite camarade, le vieux monde est derrière toi!

Démocratie? Clause toujours!

Et du côté du Sommet officiel? Essentiellement, comme l'ont relevé de nombreux observateurs, une opération médiatique et «mondaine». Les véritables discussions sur la ZLEA avaient eu lieu à la réunion ministérielle de Buenos Aires, début avril. Des différents étaient apparus, entre autres, de la part du Brésil, inquiet des retombées que pourraient avoir la ZLEA sur son économie. Ces divergences mises à part, les 34 chefs d'État des Amériques (à l'exception de Cuba) présents à Québec ont réaffirmé leur détermination à implanter la ZLEA d'ici 2005. Seul le Venezuela a pris l'engagement de soumettre l'accord à un référendum national. Dans tout cela, l'unanimité de façade semble avoir triomphé au Sommet.

Autres décisions unanimes dans ce Sommet où on a parlé de beaucoup de choses mais assez peu de commerce, l'annonce de la publication des textes préparatoires pour la ZLEA et l'inclusion d'une clause sur la démocratie. Propulsées par le Canada, ces deux recommandations se voulaient comme un moyen pour apaiser les inquiétudes des manifestants et manifestantes. À ce niveau, on peut dire qu'il y a eu, dans un premier temps, un échec, les protestataires ne se laissant pas désarmer. Et pour cause! À cette date (20 juin), les fameux textes préparatoires ne sont toujours pas publics. Les quelques fragments qui ont pu être accessibles, semblent indiquer que la ZLEA sera véritablement une extension de l'actuelle ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), incluant le fameux chapitre 11. Ce chapitre, faut-il le rappeler, confère aux entreprises le statut de personnalité morale, leur permettant ainsi d'intenter des poursuites contre les paliers gouvernementaux dont elles jugent les politiques nuisibles à «leurs» affaires. C'est un droit que les compagnies n'ont pas négligé d'exercer jusqu'à maintenant. Il faudra donc attendre la publication de ces fameux textes pour juger d'une manière un peu plus globale la portée de la ZLEA.

Quant à la clause sur la démocratie, la réunion de l'Organisation des États Américains (OEA), tenue au début juin à San José, Costa Rica, l'a tout bonnement rejetée. La conception de la démocratie que les États désireux d'adhérer à l'OEA et à la ZLEA, étaient tenus de respecter, selon la clause adoptée à Québec, étaient des plus minimaliste : multipartisme, élections «libres» et respect des droits. En d'autres mots, il s'agit là de la conception américaine de la démocratie où les formes priment sur le contenu. Pour illustrer cela, pensons à la Colombie où existe un système avec plusieurs partis et où des élections sont organisées sur une base régulière. C'est aussi un pays qui possède le triste record du plus grand nombre d'assassinats politiques du continent. Pensons aussi au Brésil où la démocratie représentative a été rétablie après plusieurs années de dictatures mais où les inégalités économiques et sociales prennent des proportions cauchemardesques, vidant de tout contenu le rituel démocratique. Ces pays, présents au Sommet de Québec, n'ont pas été mis en question le moins du monde. C'est Haïti qui a dû faire les frais de la ferveur démocratique des délégués du Sommet.

Pendant ce temps, dans les rues de la vieille capitale, une autre forme de démocratie, directe et participative, éclatait timidement au grand jour, dans le fracas des balles de plastique et les volutes de gaz. L'avenir déterminera quel type de démocratie dominera, celle des représentants s'entourant de barricades et de forces répressives ou celle de la rue.

Pour la suite du monde et contre la mondialisation des puissants!

- On peut se reporter, entre autres, au précédent numéro de Caminando (avril 2001) qui portait sur les enjeux entourant le Sommet des Amériques.
- 2 Citation extraite du livre Le Québec de la honte, Montréal, Lanctôt / Les intouchables, 2001.
- 3 Lire l'article de Bernard Cassen, «Le piège de la gouvernance», Le monde diplomatique, juin 2001.
- 4 Citation extraite de l'article de Marc-André Houle «Du bon usage de la violence» dans *Rebelles*, numéro spécial sur le Sommet de Québec, #53, été 2001.
- 5 Dans son livre La globalisation du monde. À ce sujet, lire notre compte rendu dans Caminando, avril 2001.

Résumé du Rapport du Comité de surveillance des libertés civiles

Par : La Ligue des droits et libertés

a perspective que la ville de Québec soit l'hôte du Sommet des Amériques a amené l'Assemblée générale des membres de la Ligue des droits et libertés à préconiser une action de surveillance des libertés civiles. Cette décision fut prise en considération de l'ampleur des manifestations prévues et des événements survenus lors de précédents Sommets, comme celui de l'APEC à Vancouver en 1997, ou celui de l'OMC à Seattle en 1999. C'est pourquoi un Comité de surveillance des libertés civiles a été créé dont le mandat était : observer et enregistrer les incidents et les actions pouvant constituer des violations aux droits et libertés et témoigner sur la place publique et auprès des autorités politiques.

Les observateurs du Comité de surveillance des libertés civiles ont respecté deux grands principes : engagement envers les droits et libertés définis dans les chartes internationale et nationales et indépendance à l'égard de toutes les parties.

L'ensemble des rapports d'observation de la quarantaine de membres au Comité sont colligés dans la première partie du rapport. Cette synthèse trace un portrait de l'évolution de la situation dans les secteurs stratégiques de la ville où se sont tenues les manifestations les plus significatives.

La deuxième partie du rapport fait état des observations au Centre de détention de Québec, la prison d'Orsainville (qui avait été vidée pour l'occasion). Les violations des droits fondamentaux ont été constatées uniquement dans le secteur poste de police sous le contrôle de la Sûreté du Québec. Dans le secteur détention, sous la responsabilité du Service correctionnel du Québec, ces droits, de façon générale, ont été respectés.

La troisième partie rapporte une synthèse des dépositions recueillies à la Ligue. Plusieurs personnes, manifestants ou résidents, sont en effet venues rapporter ou dénoncer des incidents dont elles avaient été témoins.

La dernière partie est consacrée à l'analyse factuelle et juridique ainsi qu'aux recommandations.

D'après l'ensemble de nos observations, la très grande majorité des manifestants qui ont participé aux manifestations autour du périmètre et dans les secteurs avoisinants, étaient pacifiques. Ils étaient venus exprimer leur opposition au projet de la ZLEA, auprès du mur qui symbolisait à leurs yeux, le caractère nondémocratique du processus de négociation en cours. Ils l'ont fait, de façon bruyante et dérangeante, mais pacifiquement. Les manifestants ont applaudi le renversement d'une section de la clôture du périmètre, le vendredi après-midi. Ce geste, de façon évidente, avait essentiellement une portée symbolique puisque seul un petit groupe s'est avancé à l'intérieur du périmètre et a confronté les policiers. Il n'y a pas eu de mouvement véritable de la part des manifestants pacifiques pour entrer à l'intérieur du périmètre, ni à ce moment, ni après, lors de l'ouverture d'autres brèches dans la clôture, que ce soit sur d'Aiguillon, Saint-Jean ou des Glacis.

À de nombreuses reprises, des groupes de manifestants ont exprimé leur réprobation face aux gestes de violence, tel le tir de projectiles aux policiers ou les attaques à l'endroit de journalistes et de cars de reportage. Des manifestants sont même intervenus activement pour faire cesser des gestes de violence ou de vandalisme.

Il y a eu peu d'actes de vandalisme, si l'on excepte les bris de vitrines sur les rues Charest et de la Couronne survenus tard dans la nuit de samedi à dimanche et les attaques signalées contre des cars de reportage et des véhicules policiers. Dans son bilan du Sommet, le maire de Québec s'est exprimé dans le même sens de même que l'Association des commerçants du Faubourg Saint-Jean-Baptiste.

Nos observateurs ont noté la présence, autour du périmètre, d'une minorité très agissante de tenants de l'action directe violente. Certains, regroupés et organisés, ont mené leur action de façon apparemment coordonnée. Ils ont joué un rôle important dans le tir de projectiles, parfois dangereux, vers les policiers, (quelques policiers ont été blessés dont un grièvement) ainsi que dans les quelques attaques contre les cars de reportage. Il y avait aussi un certain nombre d'autres personnes qui ont tiré des projectiles de façon plus spontanée et dispersée.

Selon les forces de police, les personnes ayant fait usage de violence ne représentaient tout au plus que 2 % des manifestants. Les forces de l'ordre disposaient par ailleurs, d'un effectif de 6000 personnes dont la grande majorité disposait d'un des meilleurs équipements de protection qui soit, ainsi qu'une panoplie d'instruments de répression.

Selon les déclarations de l'État-major et du ministre de la Sécurité publique du Québec, cette force avait été très bien préparée, entraînée, éduquée au respect des droits. De plus, les porte-

parole de la police avaient déclaré que tous les groupes susceptibles d'utiliser la violence avaient été infiltrés avant le Sommet. Le ministre Ménard avait indiqué que les policiers avaient été entraînés à identifier rapidement, dans la foule, les manifestants usant de méthodes violentes afin d'effectuer «des arrestations bien ciblées».

Le vendredi après-midi, au moment où la clôture est tombée, nos observations nous ont amènes à évaluer que les

forces de police avait fait usage d'un niveau de force proportionnelle aux attaques. Toutefois, après que la sécurité à l'intérieur du périmètre fut à nouveau assurée et que les manifestants eurent quitté, on a noté le recours à une utilisation disproportionnée et abusive de gaz, canons à eau et balles de plastique.

Samedi, la force policière s'est montrée plus répressive. Elle a eu recours systématiquement à des volées continues de grenades lacrymogènes. Les gaz ont souvent été lancés à l'horizontale, contre des groupes de manifestants, à 20 mètres du périmètre comme à 300 mètres. Les policiers ont aussi tiré au hasard de plus en plus de balles de plastique, à la fois contre des manifestants lançant des projectiles et contre des manifestants tout à fait pacifiques. Ils ont utilisé régulièrement les canons à eau et, à l'occasion, une variété d'autres instruments de répression : fusils à gaz, poivre de Cayenne, etc.

La mobilité des manifestants qui lançaient des projectiles pouvait compliquer le travail mais ce type d'intervention contre l'ensemble des manifestants n'était pas justifié. Leur nombre s'était accru certes, mais la très grande majorité demeurait pacifique. La petite minorité de lanceurs de projectiles n'avait pas augmenté de façon notable. En aucun moment, la sécurité du périmètre n'a été menacée et ce, malgré, l'ouverture de quelques brèches.

Cette répression excessive s'est accentuée à la fin de la journée de samedi, pour atteindre son point culminant au moment où les forces policières décidaient de sortir du périmètre et de refouler les manifestants vers le bas de la Côte d'Abraham et dans les rues avoisinantes. Elles ont alors eu recours, de façon plus marquée, à des balles de plastique et à une très grande quantité de gaz lacrymogènes. Durant la soirée de samedi, tout le quartier Saint-Baptiste a été abondamment gazé. Les résidents des quartiers environnants, Montcalm et Saint-Roch, ont subi de fortes concentrations de gaz pendant une période assez longue. Selon les autorités policières, le nombre de grenades utilisées s'élève à 5148.

Des centaines de balles de plastique ont été tirées, parfois à des centaines de mètres du périmètre. Plusieurs manifestants pacifiques et résidents ont été blessés, parfois sérieusement. Les balles de plastique sont particulièrement dangereuses, voire poten-

tiellement meurtrières, quand elles sont utilisées dans une foule. Avant le Sommet, les porte-parole de la police avaient déclaré que cette arme serait la «dernière étape avant l'utilisation de l'arme mortelle», ne devant pas être utilisée pour le contrôle de foule, mais uniquement «contre des individus représentant une menace grave pour les policiers».

Le nombre de 903 balles de plastiques montre à lui seul que cette arme n'a pas été utilisée contre les individus représentant une menace grave pour les poli-

ciers. Elle a été utilisée indistinctement samedi le 21 avril, surtout en fin de journée, pour disperser et intimider les manifestants. Nos observations et certains témoignages recueillis permettent d'accréditer l'idée que certains policiers visaient délibérément la tête ou les parties génitales.

Il apparaît clairement de nos observations que les responsables de la police ont autorisé l'utilisation de la force à des moments inappropriés, à des niveaux disproportionnés et abusifs et de façon indiscriminée. Ils ont approuvé l'utilisation massive des gaz lacrymogènes, des balles de plastique et des canons à eau notamment, contre des manifestants pacifiques et contre des personnes qui n'étaient même pas engagées dans des manifestations.

Devant cet état de fait, le pouvoir politique est tout d'abord resté silencieux. Par la suite, il l'a tout simplement avalisé et cautionné. Le ministre de la Sécurité publique a même parlé de «nouveau standard international».

À ces abus généralisés, il faut ajouter un certain nombre de cas spécifiques de brutalité policière, ayant été directement observés par des membres du Comité de surveillance ou ayant fait l'objet de témoignages concordants. Parmi la longue liste de cas répertoriés, rappelons, le cas du jeune homme étendu par terre, couché en chien de fusil et immobile, à qui un policier administre une décharge électrique avec un «stuntgun». Il y a aussi ce policier qui a lancé un nuage de gaz lacrymogène directement au visage d'un manifestant, alors qu'il était à moins d'un mètre de lui et ne faisait aucun geste menaçant à son endroit. Il y a ce jeune homme blessé par balle de plastique aux parties génitales, alors que ses amis ont vu distinctement, quelques secondes auparavant, le point rouge du laser utilisé la nuit, comme mire, par l'Arwen 37.



Il est difficile de dresser un tableau d'ensemble des arrestations. Nous avons toutefois recueilli un bon nombre de témoignages faisant état de nombreuses arrestations apparemment injustifiées. Par exemple, les quelque trente arrestations survenues le dimanche matin, à «l'Îlot Fleuri», sous l'autoroute Dufferin de personnes qui y avaient dormi. Selon les témoignages recueillis, aucun désordre ou risque de désordre tumultueux ne prévalait.

Ajoutons, à la suite du rapport d'observation à Orsainville, qu'à lui seul, le traitement des personnes arrêtées dans la section poste de police de la prison constitue un véritable désastre du point de vue du respect des droits. Comme l'a mentionné un manifestant qui y a été détenu, «la Charte des droits s'arrêtait aux portes du pénitencier» (Le Devoir, 27.4.2001).

Violation des droits et libertés

Libertés fondamentales

Deux questions principales se posent par rapport au respect de la liberté d'expression et de réunion pacifique :

En érigeant et en contrôlant de façon militaire un périmètre de sécurité aussi étendu, les autorités ont-elles porté atteinte à la liberté d'expression et de réunion pacifique ?

En employant de façon massive et indiscriminée diverses armes, gaz, balles de plastique, canon à eau, chiens et autres, les autorités ontelles porté atteinte à la liberté d'expression et de réunion pacifique?

La réponse à ces questions est oui. Un juge de la Cour supérieure de Québec en est d'ailleurs venu à cette conclusion, en ce qui concerne le périmètre, dans la requête de l'avocat Tremblay. Il faut alors se demander s'il s'agit d'une restriction prévue par la loi et raisonnable dans le cadre d'une société libre et démocratique ou encore si telle restriction est justifiée par les valeurs démocratiques, l'ordre public et le bien-être général des citoyens du Québec. Le même juge a estimé que cette restriction était justifiée par des impératifs de sécurité.

C'est le gouvernement qui doit démontrer, de « façon forte et persuasive » que la restriction est prévue par la loi (ce qui dans le cas du périmètre n'est pas évident), qu'elle poursuit un but urgent et réel (oui : la sécurité des chefs d'État), que les moyens choisis sont soigneusement conçus pour atteindre cet objectif, c'est-à-dire qu'ils sont proportionnels à l'objectif et, finalement, que le moyen choisi est de nature à porter « le moins possible atteinte » au droit ou à la liberté en jeu.

Pour la Ligue, si l'objectif de sécurité est valide, les moyens choisis, un périmètre aussi étendu et l'emploi massif d'armes et de moyens de répression, sont disproportionnés et ne respectent pas le critère de l'atteinte minimale à la liberté d'expression.

Droit à la vie et à la sécurité de la personne

L'utilisation d'armes porte évidemment atteinte au droit à la vie et à la sécurité de la personne. Il faut se demander si l'usage de la force à l'endroit des manifestants et des résidents était abusif dans les circonstances ou au contraire s'il était raisonnable et justifié par des impératifs supérieurs de sécurité publique. Partant de cette prémisse, la Ligue est d'avis que :

- O le recours aux balles de plastique n'est ni justifié ni raisonnable à cause des blessures graves et même de la mort qu'elles peuvent causer. L'usage de cette arme comme technique de contrôle de foule est d'ailleurs interdite dans plusieurs pays du monde. Leur utilisation contre des personnes non menaçantes qui n'avaient reçu aucun ordre des policiers ou qui essayaient d'obéir à un ordre est particulièrement injustifiable;
- O l'emploi abusif et souvent injustifié d'armes chimiques a causé des dommages physiologiques importants à nombre de manifestants ainsi qu'à une partie de la population des quartiers assiégés de la ville de Québec violant ainsi le droit à l'intégrité et à la sécurité de la personne;
- O les tirs de gaz à l'horizontale ou à courte distance comme technique de dispersion des foules ont violé le droit à l'intégrité et à la sécurité de la personne;
- O l'envoi d'une décharge électrique à une personne couchée à terre en chien de fusil a violé le droit à l'intégrité et à la sécurité de la personne;
- O le tir avec une mire au laser d'une balle de plastique directement dans les parties génitales a violé le droit à l'intégrité et à la sécurité de la personne.

Droits des personnes arrêtées

Le droit de prévenir ses proches n'a pas été respecté. L'argument des autorités à l'effet que le droit de prévenir ses proches n'existait que pour les infractions municipales et non pas pour des infractions au Code criminel n'est pas valable et est contraire aux principes du droit international. Soutenir le contraire équivaut à affirmer que la Sûreté du Québec, lors de l'application du Code criminel ou autres lois fédérales, n'est pas soumise aux lois québécoises et en particulier, à la Charte québécoise.

Plusieurs facettes du droit de recourir sans délai à l'assistance de l'avocat de son choix ont été violées. Comme les personnes arrêtées sont restées plusieurs heures dans un fourgon cellulaire (jusqu'à huit heures, parfois plus), elles n'ont pu exercer sans délai leur droit à l'avocat. Les personnes arrêtées ont été privées de leur droit à communiquer en toute confidentialité avec leur avocat. De l'admission même des autorités, la porte de la roulotte demeurait ouverte et des policiers étaient à proximité pour des raisons de sécurité et de surveillance. L'exercice effectif du droit à l'avocat a aussi été violé par les limitations de temps de conversation téléphonique imposées par les policiers. Les nombreuses embûches rencontrées par les avocats pour accéder à l'établissement et le fait que ceux-ci n'aient pu parler à leurs clients que cinq minutes avant la comparution ont aussi constitué des violations à l'exercice effectif du droit à l'avocat et au droit à une défense pleine et entière.

Le droit de comparaître rapidement devant un juge n'a pas toujours été respecté, les délais de comparution ont parfois été très longs, dépassant souvent le délai légal de 24 heures prévu à l'article 503 du Code criminel

Le droit à la publicité des débats judiciaires a été violé, l'accès au Palais de justice de la Ville de Québec pour assister aux comparutions des personnes accusées lors du Sommet ayant été interdit le samedi 21 avril.

Droits des personnes détenues

Le droit pour une personne détenue ou arrêtée d'être traitée avec humanité et avec le respect dû à la personne humaine a été massivement violé.

La longue période où les personnes arrêtées sont demeurées, menottées et souvent en station debout, dans les fourgons cellulaires, le fait que plusieurs aient été obligés de se mettre nus devant des personnes des deux sexes, qu'on leur ait administré une douche froide, le fait qu'elles étaient entassées jusqu'à cinq dans une cellule conçue pour une personne, l'accès difficile à l'eau potable, l'insalubrité des lieux, l'absence de couvertures et d'articles d'hygiène, lumière ouverte 24 heures, l'angoisse de ne pas savoir quand prendrait fin cette situation, tous ces éléments constituent des violations du droit d'être traité avec humanité et dignité. Mis ensemble, ils peuvent même être qualifiés de traitement cruel et inusité.

Compte tenu du fait que la prison d'Orsainville avait été vidée justement pour éviter cette situation inacceptable, il n'existe aucune raison justifiant ce surpeuplement dans les cellules du secteur poste de police ni ces conditions inhumaines. Il y a lieu de s'interroger sur l'aspect intentionnel et délibéré de ce traitement.

À cause du classement sécuritaire mis sur pied, des prévenus classés « rouge » ont été détenus avec des personnes condamnées. Ainsi, le droit *pour un prévenu d'être séparé des condamnés* a été violé.

Violations systématiques des règles minima pour le traitement des détenus dans le secteur poste de police

Droit être logé dans une cellule individuelle, droit à une alimentation de bonne qualité, bien préparée et servie, ayant une valeur nutritive suffisant au maintien de sa santé et de ses forces ; droit à l'eau potable, droit à des locaux en parfait état d'entretien et de propreté et répondant aux exigences de l'hygiène, compte tenu du climat, notamment en ce qui concerne le cubage d'air, la surface minimum, l'éclairage, le chauffage et la ventilation, droit à une heure par jour d'exercice en plein air

• • • • • Conclusions et recommandations • • • • • •

Une réparation juste et convenable

Les violations aux droits fondamentaux des personnes arrêtées et détenues ont été si massives et systématiques qu'elles doivent donner lieu à une réparation juste et convenable, c'est-àdire proportionnelle à l'ampleur des violations et des préjudices subis. La violation du droit à la liberté d'expression de la population canadienne et de celle des manifestants doit aussi être compensée de même que le droit à la santé et à la sécurité de la personne.

Eu égard à l'ampleur de la violation des droits fondamentaux et eu égard aux circonstances décrites dans le présent rapport, non seulement des réparations s'imposent, mais elles doivent prendre diverses formes :

- Abandon des procédures pour toutes les personnes inculpées ou accusées;
- O Destruction des fichiers de toutes les personnes arrêtées qu'elles aient fait ou non l'objet de poursuites;
- Reconnaissance publique par les autorités concernées de la violation des droits fondamentaux, comme ce fut le cas à la suite des événements survenus à la Prison pour femmes de Kingston;
- O Dédommagement pour les préjudices matériels et moraux subis par l'ensemble de la population, par les résidents de la Ville de Québec, par les manifestants et par les personnes blessées, arrêtées ou détenues.

Demande d'enquête à la Commission interaméricaine des droits de l'homme

La nécessité d'une enquête publique indépendante sur les abus et violations des droits et libertés découlant de l'intervention policière lors du Sommet des Amériques s'impose. Cette enquête devra faire la lumière sur les éléments qui ont conduit à cette situation, dont la planification des mesures de sécurité, ainsi que sur la responsabilité respective des autorités policières et politiques tant québécoises que canadiennes. Une simple enquête administrative, comme celle demandée par le ministre de la Sécurité publique du Québec, apparaît largement insuffisante compte tenu de l'ampleur des violations commises et de la nature même de ces violations.

Dans le contexte, il semble judicieux de demander à la Commission interaméricaine des droits de l'homme de mener cette enquête, puisque celle-ci a pour mandat la défense et la promotion des droits humains dans le cadre du système interaméricain. La Commission interaméricaine est un organisme crédible et indépendant qui pourrait garantir à toutes les parties intéressées le droit de comparution lors de l'enquête.

Interdiction immédiate de l'usage des balles de plastique comme technique de contrôle de foule

En ce qui concerne le recours aux balles de plastique et autres armes similaires, il n'y a nul besoin d'attendre les résultats d'une enquête publique pour demander dès maintenant l'interdiction formelle de leur utilisation, dans le cadre d'actions de contrôle des foules.

Demande d'information publique sur l'ensemble des armes utilisées

Le Solliciteur général du Canada, le ministre de la Sécurité publique du Québec ainsi que les ministres québécois et canadien, chargés du dossier de la santé, doivent rendre publique toute l'information relative aux composantes chimiques des gaz utilisés et à leurs effets.

En conclusion, il nous apparaît clair qu'il faut marquer un temps d'arrêt dans cette «course aux armements».

Pour en finir avec le Fujimorisme?

Alejandro Toledo, le nouveau Président du Pérou, est élu par une faible majorité

u lendemain de l'élection du 3 juin dernier, les Péruviens peuvent difficilement festoyer. En plus du tremblement de terre du 23 juin qui a laissé des milliers de personnes dans la rue, des centaines de blessés et plus de 70 morts, la crise économique qui sévit depuis un an ne fait qu'accroître le nombre déjà alarmant de sans-emplois; les scandales de corruption liés au régime précédent ont décimé tous les secteurs, n'épargnant ni les politiciens, ni les hommes d'affaires, ni les médias, ni les juges.

La campagne électorale elle-même, loin de pouvoir permettre à la population de reprendre espoir en la classe politique, a abouti en une suite interminable d'attaques personnelles entre Alan Garcia, ex-président controversé de la fin des années 80, et Alejandro Toledo, le symbole de la lutte de l'année dernière ayant mis fin au régime

autoritaire d'Alberto Fujimori et de son bras droit Vladimiro Montesinos.

Malgré tout, la victoire de Toledo signifie de façon plus nette une rupture avec le passé, tant celui de Fujimori que celui de Garcia, précurseur du Fujimorisme comme le disent plusieurs. Entre 1985 et 1990, le président Garcia avait plongé le pays dans une crise financière et économique sans précédent, n'avait pas pu ralentir la montée vertigineuse du terrorisme, et avait installé un réseau de clientélisme et de corruption fondé sur les bases sociopolitiques de son parti, l'APRA, vieux parti péruvien.

La décennie 90 fut marquée au fer par les traumatismes de la faim, de l'hyper-inflation, de la violence terroriste, et de l'irresponsabilité politique, tous produits ou accentués de façon extrême sous le règne de Garcia. Les partis politiques ont tous sombré dans une crise de légitimité qui a généré le phénomène des politiciens « indépendants » et des « mouvements politiques », sorte de coalitions basées sur des personnalités et non pas sur des plate-formes ou idéologies politiques cohésives. Le roi de «l'antipolitique», terme utilisé par l'anthropologue péruvien Carlos Ivan Degregori pour qualifier les années 90 au Pérou, fut évidemment Alberto Fujimori, avec les conséquences que l'on connaît. D'aucuns s'empressent de rappeler que celui qui a préparé le terrain pour l'entrée en force de ce dictateur de souche japonaise fut nul autre qu'Alan Garcia. Devant les désastres combinés du ré-

Par Stéphanie Rousseau

Candidate au doctorat en science politique de l'Université McGill, l'auteure revient d'un séjour d'un an au Pérou gime de Garcia et de celui de Fujimori, les électeurs péruviens avaient toutes les raisons du monde d'opter pour une nouvelle figure politique.

Et pourtant, Garcia a récolté 46,92 % des votes valides le 3 juin dernier, alors que Toledo a reçu l'appui de 53,08 %¹. Ceux qui espéraient un échec cuisant de l'ex-pré-

sident ne comptaient pas sur l'extraordinaire pouvoir de séduction d'Alan Garcia, sa verve légendaire, et la force latente de l'APRA, seul parti historique encore digne de ce nom et qui n'attendait que le retour de son chef exilé, adulé autant que détesté, pour se remettre en branle et faire une campagne somme toute brillante. Renouvelant son discours populiste pour combiner une critique du néolibéralisme brutal qu'a vécu le Pérou depuis dix ans avec un discours social-démocrate à la Tony Blair, Garcia n'a souffert presqu'uniquement que de son passé de président maudit et de sa propension à ne mettre de l'avant que sa propre personne, au détriment d'une équipe solide.

Alejandro Toledo, le nouveau président élu, a quant à lui dû essuyer plus d'une épreuve encore une fois au cours de la campagne. L'année dernière avait été l'épreuve de force pour celui qui s'était transformé en candidat de l'opposition au régime de Fujimori. Tous les appareils d'État contrôlés par Fujimori et son allié Montesinos, le chef des services secrets, avaient été mis à profit pour tenter de le discréditer et lutter contre la pression de plus en plus forte autant au plan international qu'à l'intérieur du pays. La stratégie des opposants de Toledo, cette année, a repris la même ligne, en voulant lui attribuer une personnalité instable, irresponsable et impulsive. Le cas déjà connu d'une présupposée fille illégitime dont il ne reconnaîtrait pas la paternité a été sa plus grande faiblesse, ainsi que les rapports médicaux indiquant

qu'il aurait consommé de la cocaïne, et les accusations soulignant la façon peu transparente dont son parti aurait géré les entrées et sorties de fonds au cours de la campagne.

Toledo s'est révélé encore plus clairement en 2001 comme un piètre orateur. Son charisme repose essentiellement sur son identification au Péruvien andin d'origine très humble, d'où les surnoms affectueux de «Cholo » et de «Pachacutec» dont il s'est lui-même affublé mais qui donnent parfois lieu à des expressions de mépris et de ridicule de la part de certaines élites politiques traditionnelles². De façon générale, il n'inspire pas la confiance de la majorité du peuple péruvien, bien que son cercle de collaborateurs, conseillers et alliés politiques compte parmi les plus crédibles et démocratiques politiciens dont le Pérou dispose en ce moment.

Un des moments chauds de la campagne fut la «trahison» d'Alvaro Vargas Llosa, fils du célèbre écrivain péruvien et fidèle conseiller et partenaire de Toledo depuis le début de la résistance face à la fraude montée par le régime de Fujimori aux élections de 2000. Quelques jours après le premier tour du 8 avril 2001, Vargas Llosa a subitement décidé non seulement de se distancer de Toledo mais de se transformer en un de ses plus féroces opposants. Appuyé par le journaliste Jaime Baily dont la réputation repose sur sa grande capacité à critiquer tous les politiciens quels qu'ils soient, de façon souvent impertinente et parfois brillante, Vargas Llosa a par la suite lancé une campagne en faveur du vote en blanc. Reposant sur le sentiment généralisé d'une incapacité à accorder sa confiance à un ou l'autre des candidats présidentiels, cette campagne a réussi à s'imposer comme une des alternatives valables dans la première élection de cette transition politique. On craignait même, à quelques jours du deuxième tour, que les votes en blanc ou annulés atteignent plus d'un tiers, ce qui aurait privé le président élu d'une marge d'appui populaire confortable.

La grande majorité des Péruviens ont finalement décidé de voter pour l'un ou l'autre des candidats, puisque seulement environ 14 % ont annulé leur vote ou laissé leur bulletin de vote en blanc, alors qu'environ 19 % des citoyens habilités à voter n'ont pas exercé leur devoir, ce qui représente une moyenne nationale normale. Le soir même du 3 juin dernier, on apprenait par les résultats de l'opération de comptage rapide de l'association civile péruvienne *Transparencia*³ qu'Alejandro Toledo allait devenir le prochain président du Pérou.

Des autres candidats en lice lors du premier tour, on retiendra surtout Lourdes Flores Nano, la première femme candidate à la présidence péruvienne, qui a récolté 1% de moins que Garcia lors du suffrage du 8 avril. Politicienne aguerrie provenant du Parti chrétien péruvien, Flores Nano a constitué une alliance audacieuse mais pas assez convaincante entre divers secteurs de la société péruvienne, surtout conservateurs et dont certains membres étaient connus comme des proches du régime antérieur. Cette dernière caractéristique aura probablement joué beaucoup plus contre elle que le fait qu'elle soit femme, puisque les Péruviens ont une opinion très favorable des femmes politiciennes depuis quelques années, comme le démontrent divers sondages.

Le gouvernement de transition dirigé par Valentin Paniagua, président élu par le Congrès en novembre 2000, et Javier Perez

de Cuellar, premier ministre nommé par le même Paniagua, terminera le 28 juillet un mandat court mais heureusement mené avec brio, compte tenu des circonstances. Devant les demandes et revendications jaillissant de toutes parts dans la société péruvienne, le gouvernement de Paniagua a su conserver calme, équité et efficacité. De concert avec un Congrès dominé par l'opposition—ou plutôt l'ancienne opposition— au Fujimorisme, le gouvernement a pu mener de l'avant diverses actions visant à faire la lumière sur les réseaux et sources de la corruption extrême ayant eu cours pendant les dix années de Fujimori. Le succès le plus récent étant évidemment l'arrestation de Vladimiro Montesinos au Venezuela, le 24 juin dernier. Après des mois de recherches intenses, le Pérou pourra enfin jouir de la satisfaction de voir le responsable de tant de crimes, corruption, et répression, répondre devant la justice et payer pour ses actes. Par ailleurs, sa comparution en justice pourra éventuellement faciliter l'extradition d'Alberto Fujimori, réfugié au Japon et protégé par l'État dont il prétend maintenant être citoyen.

Alejandro Toledo devra faire face à un plan de réformes institutionnelles, de relance économique et de demandes sociales extrêmement complexe et exigeant. La mise sur pied de la Commission de la Vérité, pour enquêter et faire la lumière sur les violations des droits de la personne commises par l'État et les groupes terroristes depuis 1980, constituera un premier test de la solidité politique du nouveau régime et de la maturité des divers secteurs dominants tels que l'armée, les hauts fonctionnaires, la classe politique, et l'élite économique. Le gouvernement de Paniagua a déjà approuvé le décret constituant la Commission, et les deux candidats à la présidence au deuxième tour avaient réitéré leur appui à l'initiative en signant un engagement solennel à la mettre en oeuvre.

Les autres dossiers chauds sont la décentralisation et la régionalisation, la poursuite de la réforme et de l'épuration du système judiciaire, l'approbation d'une loi sur les partis politiques, et le besoin criant d'une relance de l'emploi et de la production. Tout ça en pleine situation d'urgence nationale à la suite du tremblement de terre le plus important depuis 1970. Les Péruviens n'ont pas eu une seconde pour respirer.

¹ Résultats officiels de la Oficina Nacional de Procesos Electorales, le Bureau national des élections, avec 100 % des suffrages dépouillés.

² Toledo, originaire d'un petit village du département d'Ancash dans les Andes péruviennes, est effectivement un « cholo », c'est-àdire un descendant autochtone des Andes ayant passé par un processus de modernisation par son entrée à la réalité urbaine du Pérou. Le surnom de Pachacutec lui vient de la référence à l'empereur inca du même nom.

³ Transparencia, une ONG d'observation électorale et d'éducation civique péruvienne, dispose d'un réseau d'observateurs et de collaborateurs bénévoles de plus de 20 000 personnes à travers le pays et dans les bureaux de vote à l'étranger. Encore une fois, l'ONG a réussi la prouesse de réaliser une opération de comptage rapide sur la base d'un échantillon représentatif des bureaux de vote à l'échelle nationale, ce qui lui a permis de produire des résultats fiables à +/- 0,09%, le soir même du scrutin.

La situation après les élections

Par : Traduit par Diffusion de l'information sur l'Amérique latine, (DIAL)

es élections municipales ont eu lieu au Nicaragua au mois de novembre 2001. Les résultats modifient quelque peu la situation du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) puisqu'il en sort renforcé face au parti libéral du président, qui reste cependant majoritaire.

Les relations entre ces deux partis -le «pacte» (voir encadré)-, la corruption qui les mine, la lassitude de la population, la pauvreté persistante rendent difficile une vision optimiste. Mais il y a heureusement un autre Nicaragua. Nous publions ci-dessous la dernière partie d'une lettre de Jean Loison, enseignant infirmier et prêtre à Esteli, 28 décembre 2000. Début novembre, ont eu lieu les élections municipales.

Les forces en présence

- 1) Le parti au pouvoir c'est le parti libéral, tout à fait partisan du libéralisme ou néolibéralisme actuel. En conséquence il n'a aucun sens du bien commun, aucune sensibilité sociale. Peu lui importe par exemple que les hôpitaux manquent de médicaments ou que beaucoup de jeunes n'aient pas les ressources nécessaires pour payer l'université. Ce n'est pas son problème.
- 2) En face, le Front sandiniste qui, il y a 21 ans, avait renversé la dictature de Somoza. Bien qu'irréconciliables en théorie avec les libéraux, les dirigeants sandinistes ont avec eux des intérêts communs.

Les deux partis en question ont eu suffisamment d'entente pour former un pacte, forçant pratiquement les institutions d'État à se mettre à leur service, notamment le Conseil suprême électoral (CSE) dont les membres et responsabilités ont été partagés entre ces deux partis. Avec l'aide du CSE qu'ils avaient dans leurs mains, leur politique a été d'évincer les uns après les autres partis, ou alliances de partis, qui représentaient une troisième force, ou les candidats (l'un d'eux était le gagnant sûr de Managua!) afin de rester tous les deux en présence. Pour illustrer : ce «gagnant sûr» (mais d'un autre parti que libéral et sandiniste) a été déclaré non habitant de Managua (par un savant découpage préélectoral entre trois communes dont deux créées probablement pour la cause), mais au moment des élections, il a voté à ... Managua, preuve qu'il appartient à Managua et que par conséquent il pouvait être candidat à la mairie!

3) Une troisième force : le parti conservateur qui ne doit qu'à la pression internationale de ne pas avoir été évincé.

4) Enfin un quatrième parti. Sans importance (2 % des voix). C'est pourquoi il a survécu à l'élimination systématique.

Les résultats

Le grand vainqueur, c'est l'abstention (44 % des inscrits). Le grand perdant, c'est le parti libéral (23 % des inscrits).

Celui qui a gagné le plus, c'est le Front sandiniste, même s'il n'arrive qu'en deuxième position des suffrages exprimés (22 % des inscrits).

L'abstention, pourquoi?

-Par représailles contre le pacte et la corruption des deux «grands». «Je ne me sens pas représenté par ces deux candidats».

-Beaucoup d'informations inexactes sur les lieux de vote (...) D'ailleurs n'était-ce pas prémédité de favoriser l'abstention puisque les deux partis étaient sûrs de leur 20% de votes militants? En tous les cas, quelle bonne tentation d'agir ainsi (éliminer) ceux dont on n'est pas sûr aux élections présidentielles dans 10 mois.

Le grand perdant est le parti libéral

Il est vrai pourtant que si les élections avaient été présidentielles, le Parti libéral les aurait gagnées (23 % contre 22 % pour le Front). Au nombre total de mairies, le PL a aussi gagné. Mais il a perdu beaucoup plus gros : les mairies de 11 chefs-lieux de département sur 17, et surtout Managua. Les nombreux scandales de corruption du parti libéral en général y sont pour beaucoup dans l'échec.

Même en troisième position, le Front est considéré comme premier gagnant, non seulement à cause de Managua et des 11 chefs-lieux, mais aussi parce que ses maires maintenant gouvernent sur 60% de la population nationale, au lieu de 25 % de 1996 à 2000. Il peut manifestement espérer gagner les élections présidentielles s'il «s'occupe bien» de ces 60 %. C'est ce qu'a perçu aussitôt Daniel Ortega qui s'est déclaré candidat. Mais ... c'est aussi ce qu'a perçu l'opposition au Front, voyant déjà le retour de

Daniel Ortega (leader du FSLN) au pouvoir. L'épouvantail. Alors les plans pour quitter le pays, sauver l'argent...!

Près de deux mois plus tard, la fièvre paraît avoir bien baissé, car Daniel Ortega n'a pas encore gagné : c'est à peu près sûr que toute la partie non sandiniste du pays, stimulée par l'entreprise privée, l'Église catholique, les médias, et probablement «l'ambassade» va se mobiliser une nouvelle fois contre lui, comme en 1990 et 1996. La Sainte Alliance! Mais cela, il ne veut pas l'entendre, même de la part de son frère Humberto, ex-chef de l'armée (encore plus corrompu que lui, mais réaliste) ou même ironiquement, de la part de son adversaire, le Président Alemán (*«mon candidat, c'est Daniel»*), et même encore d'un sondage du 20 décembre.

Bien sûr Alemán a raison : son parti a besoin d'un Danielcandidat. En effet Victor H. Tinoco, ex-adjoint du ministre des Affaires étrangères de l'époque sandiniste et Martinez Cuenca, économiste, ex-ministre sandiniste, très incluant, rallieraient autour d'eux beaucoup plus de monde non sandiniste que Daniel Ortega qui n'aura pour lui que les militants sandinistes.

Les trois sont candidats et se soumettront à la consultation populaire interne (sorte de primaires) le 21 janvier. Mais Daniel a la cote d'amour chez la plupart des militants sandinistes. Il n'y aura pas de surprise, d'autant plus qu'il y aura (et il y a eu) des menaces, des intimidations, etc. C'est triste de dilapider une excellente occasion au profit de la soif du pouvoir.

Et les militants et sympathisants sandinistes critiquent-ils le pacte? Celui-ci (le pacte) n'a certainement pas eu beaucoup de poids dans les élections récentes. J'en juge par exemple par mes collègues-prof : elles sont déçues de la mentalité sectaire, nouveau riche et hypocrite des dirigeants nationaux sandinistes, mais elles se remettent à vivre et espérer au moment des élections. Elles pensent : bien sûr Daniel Ortega est corrompu sur le plan de la manipulation et soif de pouvoir, bien sûr il est violeur de sa fille adoptive, bien sûr beaucoup de dirigeants ont «vendu leur âme» au dieu néo-libéral, mais depuis 10 ans que le Front n'est plus au pouvoir, la santé n'est plus pour tout le monde, l'éducation non plus. Où trouver une maison digne et abordable? et dans les banques on ne prête plus qu'aux riches. Alors s'il y a maintenant une possibilité de revenir à plus de justice sociale et d'égalité, il faut la saisir. Autrement dit, entre deux maux il faut

choisir le moindre. L'essentiel c'est d'échapper au Parti libéral qui, depuis qu'il est au pouvoir, n'a jamais donné à manger ni manifesté de sensibilité sociale. L'important est de survivre. Alors toute autre considération (pacte par exemple) est secondaire.

Bien sûr, il y a une bonne minorité qui va plus loin, qui est saturée par Daniel Ortega et son équipe, et qui perçoit ce qui est monstrueux dans le pacte (la corruption partagée entre sandinistes et somozistes, l'exclusion et le manque de démocratie, l'entorse à l'indépendance des institutions existantes) et par là le maintien du pays dans le sous-développement et la pauvreté, mais elle a peu d'influence sur la société, n'est pas populaires comme Daniel Ortega. Et au moment des élections, cette minorité n'aura pas le choix (le pacte fait le vide). Elle votera pour Daniel Ortega à contre-coeur, mais votera elle aussi pour «le moindre mal».

Un autre Nicaragua existe

Attention! Cette description de la scène politique, tout comme les allusions à la pauvreté que j'ai faites auparavant, ne sont pas une description réelle du pays, ou si vous voulez, le dit pays n'est pas uniquement cela. En effet, toutes les organisations représentent une autre face et donnent beaucoup de dynamisme, à tel point qu'on pourrait dire : les Nicas n'ont pas le gouvernement qu'ils méritent. Et ils sont beaucoup plus gais qu'on pourrait le croire. Je vous cite quelques-unes de ces associations de femmes (depuis l'écoute, les conseils gynéco jusqu'à l'enseignement et promotion des droits de la femme, en passant par des classes de peinture, de beauté, de cuisine, d'enseignement primaire, etc...); de jeunes; des petits producteurs (type formation permanente ou bien «de paysan à paysan»; de médicine naturelle; d'écologie (avec éducation environnementale et ce n'est pas du luxe!); des tas de programmes de développement; de formation; de récupération du patrimoine culturel (récupération des biographies de personnages historiques, de pièces archéologiques préhispaniques, de musique régionale, de danses folkloriques, de talents artistiques comme théâtre ou peinture murale); des associations qui travaillent avec les «enfants des rues» et l'équivalent dans la campagne...Ce n'est qu'un échantillon. Et imaginez tous les degrés possibles de prises de conscience dans ces groupes ou associations. Non, le pays n'est pas représenté par ses forces politiques, égoïstes, corrompues, machiavéliques.

Qu'est-ce que le pacte?

Le «pacte» conclu entre le Parti libéral constitutionnaliste (PLC) et le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) a pour objectif avoué la réforme du système électoral et du pouvoir judiciaire pour moderniser et renforcer les institutions.

Ces «accords de gouvernabilité» selon l'expression en vigueur, ont été vivement critiqués par ceux qui y voient un partage des postes et des charges entre ces deux partis. Ainsi, le président Arnoldo Alemán aura droit, sans élection, à un siège de député une fois son mandat terminé. L'augmentation du nombre des membres de la Cour suprême et du Conseil électoral devrait favoriser ces deux partis, de même que la réduction du pourcentage de votes nécessaires pour être élu président dès le 1^{et} tour (de 45 à 40 %). Il s'agit donc aussi de la mise en marge des autres partis de taille moindre.

Dans un communiqué en date du 25 septembre, la direction nationale du FSLN menace de sanctions les membres du parti qui critiques cet accord.



RAPT D'UN LEADER AUTOCHTONE

e samedi 2 juin 2001, Kimy Pernia Domico, important leader Embera Katío, fut enlevé par trois hommes armés. En effet, vers 18h20, trois hommes ont abordé Kimy et l'ont obligé à monter sur une motocyclette blanche. Quelques mètres plus loin, Kimy s'est jeté de la moto et deux des hommes ont alors sorti leurs armes et en lui visant la tête, l'ont obligé à monter de nouveau. Selon les témoins présents, Kimy criait « ils m'ont pris ! Ils m'ont pris ! » lorsqu'ils l'amenaient vers Montería, capitale du département de Córdoba. Par la forme qu'a pris cet enlèvement, et la situation qu'ont vécu les Embera durant les dernières années en raison du conflit entourant le projet hydroélectrique de Urrá, on croit qu'il s'agit ici d'un crime perpétré par des paramilitaires (extrême droite).

CONTEXTE

Kimy Pernia Domico est un leader traditionnel important et apprécié non seulement par les Embera Katío mais par l'ensemble des peuples autochtones du Pacifique et de Colombie. Il a également participé au Sommet des Peuples des Amériques qui s'est tenu à Québec, parallèlement au Sommet des Amériques, au mois d'avril dernier. Ce leader a dirigé les mobilisations des communautés autochtones de l'Alto Sinú afin de défendre le droit à leur territoire et à leur culture, droit qui a commencé à être bafoué avec la construction du barrage de Urrá.

Le projet hydroélectrique Urrá imposé sur le territoire Embera Katío a signifié pour à ce peuple la destruction de son habitat historique et a mis en danger l'existence de sa vie et sa culture. Les Embera se sont opposés à ce projet et en réponse à leurs demandes ils n'ont connu que la répression: plusieurs leaders et membres de la communauté ont été assassinés, enlevés et « disparus ». L'enlèvement et assassinat récent de José Angel Domicó, le 6 mars dernier, nous le rappellent.

Malgré la barbarie utilisée afin d'en finir avec la résistance, le

peuple Embera Katío a continué sa lutte avec dignité, en grande partie motivée par le courage et la persévérance de Kimy Pernia Domico.

Grâce à cet esprit de lutte, la compagnie Urrá et le gouvernement colombien ont signé, le 19 avril 2000, un accord garantissant la compensation et la mitigation des dommages causés au peuple Embera et à son territoire par la construction du barrage. Les Embera espéraient la fin de la violence avec la signature de ces accords. Malheureusement les attentats continuent.

QUOI FAIRE?

Nous vous suggérons de faire parvenir la lettre type suivante par courrier, courriel ou par télécopieur afin :

- · de demander au gouvernement colombien de garantir la sécurité de Kimy Pernia Domico;
- d'exiger que le gouvernement honore les accords signés le 19 avril 2000 où il est stipulé que le gouvernement doit garantir le respect des droits humains des communautés Embera et de ses leaders.

Excelentísimo Señor Presidente,

Por medio de la presente, deseo transmitirle mi profunda preocupación e indignación al enterarme de la suerte corrida por KIMY PERNIA DOMICO, actualmente desaparecido en Tierra Alta desde el sábado 2 de junio del presente año.

KIMY PERNIA DOMICO es muy conocido por el pueblo canadiense ya que estuvo en la Cumbre de los Pueblos de América que se llevó a cabo en la ciudad de Québec, el pasado mes de abril paralelamente a la Cumbre de las Américas a la cual Usted asistió. Centenares de personas han escuchado su ponencia en el foro de los Derechos Humanos.

Conociendo su trabajo pacífico por un cambio social que participa al avance de una sociedad de paz con justicia en Colombia, nos resulta horroroso el hecho de que uno de los líderes tradicionales más valiosos y apreciados no sólo por el Pueblo Embera Katío, sino por los pueblos indígenas Embera del Pacífico de Colombia y por organizaciones canadienses, sea objeto de secuestro.

Por lo anterior y sabiendo que Usted, Señor Presidente, y las instituciones están encargadas de velar por la seguridad de los ciudadanos colombianos, reclamo:

·la debida protección de Kimy Pernia;

·su retorno a su comunidad;

·y el cumplimiento del convenio del 19 de Abril firmado por su Gobierno al efecto de asegurar el respeto de los derechos humanos a las comunidades Embera y a sus líderes.

Con mucha ansiedad espero, tanto yo como todos aquellos que conocemos a KIMY, noticias positivas en torno a su suerte.

Atentamente,

ADRESSE:

Señor Presidente Andrés Pastrana Arango Presidente de la República Palacio Nariño Carrera 8 No. 7-26

Santafé de Bogotá, Colombia

Télécopieur: 011571-286-7474/287-7939 / 284-2186/289-3377

Quelques téléphones importants :

Policía de Tierralta (Córdoba): 0947-771063 Capitán Archibold

Puesto Militar Frasquillo (Tierralta): 0947-7833497 Coronel Jairo Salguedo

+ info: Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine ccdhal@point-net.com

Loi « Cocopa » sur les droits et la culture indigènes au Mexique

Si tu veux la guerre, annonce la paix...

Anne-Françoise Jacques

pprouvée à l'unanimité le 25 avril par le Sénat, adoptée trois jours plus tard avec une grande majorité à la Chambre des députés, la réforme constitutionnelle sur les droits et la culture indigènes et le processus de paix représentent, pour une bonne partie de la classe dirigeante, « des temps nouveaux dans l'histoire politique du pays ».

Alors que cette réforme constitue un saut en arrière par rapport à plusieurs principes déjà inscrits dans la loi et que même les plus conservateurs de ceux qui disent parler au nom des autochtones dénoncent cette réforme, un tel consensus est plutôt inquiétant. Tandis que Vicente Fox proclame à grands cris que « le conflit armé est terminé », tout semble être en place pour de nouveaux affrontements.

Analysons d'abord le contenu de cette réforme, qui se veut le cadre légal à l'intérieur même de la constitution en ce qui concerne les peuples autochtones du Mexique. L'origine de cette réforme se trouve dans l'initiative de la Cocopa, « Commission de concorde et de pacification », proposant un texte qui pourrait réunir le gouvernement et les zapatistes à la table de négociation, et, éventuellement, conclure un accord. Cependant, le texte qui a été adopté au mois d'avril comporte de grandes différences avec la proposition originale (qui elle-même n'était pas sans soulever des critiques) et constitue un recul net par rapport aux accords de San Andrés, d'une part, et d'autre part, par rapport à la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) inscrite dans la constitution mexicaine. Les points saillants de ce recul sont les suivants :

- les communautés indigènes ne sont pas considérées comme «sujet de droit public », mais comme « entités d'intérêt public ». Cela signifie que le droit de ces communautés à l'autodétermination est nié, seule la volonté de prise en charge par l'État étant proclamée.
- le droit d'exploiter et de mettre à profit collectivement les ressources naturelles des territoires où ils habitent n'est pas accordé aux peuples autochtones, pas plus que la reconnaissance de leur territoire. On y annonce plutôt leur droit à y acquérir des titres de propriété selon les lois en vigueur, ce qui revient à confirmer

dans les faits le régime des grandes propriétés foncières.

le droit des peuples autochtones à l'autonomie est formellement reconnu, mais sans inclure de changements à l'article 115 de la Constitution (qui régit les pouvoirs municipaux), ce qui empêche la concrétisation de ce principe. De plus, le paragraphe du texte initial de la Cocopa qui garantissait le droit aux communautés et municipios autochtones de s'associer librement pour la poursuite d'intérêts communs a été effacé.

De façon générale, la réforme s'articule essentiellement autour d'énoncés de principes généraux, qui souvent n'amènent aucune modification aux lois en vigueur dans le pays, et de l'énonciation de devoirs d'État, ce qui constitue une prise en charge plutôt qu'une reconnaissance de l'autonomie des communautés indigènes. Par exemple, en ce qui concerne le développement de moyens de communication propres aux communautés autochtones, la réforme préfère déclarer devoir d'État le développement d'outils de communication régis par les lois en vigueur, plutôt que de reconnaître à ces communautés le droit de développer de façon autonome leurs propres moyens de communication (ex :radios et journaux autogérés).

Ainsi, l'accent est mis sur la proclamation de droits formels et la promesse de ressources contrôlées par l'État, tandis que la possibilité d'autoorganisation des communautés ne se voit nulle part reconnue. C'est ce qui amène le Centre de droits humains Miguel Agustin Pro Juarez à affirmer que : « le rapport paraît être conçu à partir d'une logique individuelle occidentale et non en vue de la protection et le respect des droits collectifs des peuples indigènes ».

En fait, ce n'est pas une grande découverte que de dire que l'autonomie accordée dans le cadre de la « loi Cocopa » n'est qu'une proclamation vide de tout contenu. Au cours des discussions au Sénat et à la chambre des députés, la question de l'auto-

nomie a ramené les mêmes débats, les mêmes arguments qu'en 1996, lorsque c'était Zedillo qui feignait de dialoguer avec l'EZLN: reconnaître une certaine autonomie aux communautés indigènes risque de provoquer la fragmentation de l'État ainsi que la constitution d'un quatrième palier de gouvernement. C'est pourquoi toutes les parties du texte qui définissaient le cadre dans lequel cette autonomie pourrait s'exercer ont été rejetées, ne laissant qu'un vœu pieux dénué de toute possibilité de réalisation. Comme l'affirme Adolfo Regino Montes, de la CNI (Conseil National Indigène), « bien que le projet de loi indigène approuvé par le Sénat établisse l'autonomie des peuples, il ne définit pas les mécanismes par lesquels celle-ci pourra s'exercer; il ne reconnaît pas le territoire des communautés ni ne considère les indigènes comme sujets de droit public. Cette loi ne reconnaît donc pas les droits des indigènes. »

C'est d'ailleurs pour ces raisons que le CNI a rejeté la réforme et appelle à la mobilisation pour dénoncer ce qu'il considère comme une trahison des accords de San Andrés. Le 21 mai, environ 2000 indigènes de différentes organisations marchaient à Ocosingo, Chiapas, pour protester contre une réforme qui inscrit un programme de développement dans la constitution plutôt que d'y inscrire le droit des communautés de décider elles-mêmes de leurs programmes de développement.

Les patrouilles de l'armée fédérale à Ocosingo et las Margaritas des dernières semaines ont également été dénoncées. Pour sa part, l'EZLN a rompu tout contact avec le gouvernement fédéral et a annoncé que « se poursuivra leur lutte de résistance et de révolte ». La paix proclamée par Vicente Fox semble donc plus difficile à réaliser que jamais, alors que cette réforme adoptée malgré l'opposition des communautés et organisations autochtones permettra au gouvernement de maintenir en place les structures d'oppression tout en taxant d'intransigeance et d'ultra-radicalité tout mouvement de rébellion indigène.

Assemblée générale annuelle du Comité chrétien

Un gros merci à tous les membres qui ont participé à notre assemblée, le 7 juin dernier. À la suite aux élections en assemblée générale et les départs des membres du conseil d'administration en fin mandat, le nouveau conseil d'administration est composé de :

Michelle Décarie, Marie-Christine Doran, Andrés Fontecilla, Renaude Grégoire,

Louise Gélinas.

Un gros merci, pour les membres sortant au sein du conseil d'administration :

Gerardo Aiquel et Nicole Leduc.

On a souligné, aussi, l'aide de Lorenzo Lortie pour la comptabilité du Comité. Un gros merci!

Sans oublier, les remerciements à toutes les organisations et individus qui nous soutiennent et nous appuient dans notre lutte!



Les membres du CCDHAL

Le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (CCDHAL) a annoncé à l'assemblée l'ouverture officiel de son site Web :

http://membres.point-net.com/~ccdhal/index.htm

Vous êtes toutes et tous invitées à le consulter.

INSCRIVEZ-le dans votre carnet d'adresse!